Supplément au numéro 179

l'école et la nation

UN PAS DE PLUS

Dans la grande bataille que les forces démocratiques mènent depuis onze ans contre le pouvoir des grands monopoles, nous avons remporté déjà un certain nombre de succès importants. Les grandes grèves de mai 1968 ont contraint le pouvoir gaulliste à un recul sérieux. Six années de pouvoir Pompidou avaient créé une telle situation dans tous les domaines que neuf millions de grévistes, ouvriers et enseignants, se dressaient pour exiger la satisfaction de leurs revendications et prenaient conscience de la nécessité d'un changement d'orientation politique. La victoire du NON au référendum du 27 avril est venue amplement confirmer cette aspiration. Ce changement ne peut s'opérer ni avec Pompidou, candidat de la « continuité », ni avec Poher, candidat d'une variante de cette continuité, marquée du sceau de la troisième force de triste mémoire.

Pour promouvoir cette politique nouvelle, les enseignants savent la nécessité de l'union des forces ouvrières et démocratiques. Notre Parti n'a jamais cessé d'agir pour que cette union se réalise sur la base d'un programme commun de gouvernement, garantie indispensable pour que les espoirs ne soient pas déçus.

L'appel à l'union a reçu le soutien de milliers d'enseignants dans la semaine du 28 avril au 4 mai.

Malheureusement nos démarches pressantes, au lendemain du 27 avril, ont essuyé le refus des dirigeants du Parti socialiste. Le tandem Defferre - Mendès-France représente une opération de division. Nul enseignant ne peut non plus voter pour des candidats de diversion comme Krivine ou Rocard.

Maurice PERCHE,
Directeur
de l'ECOLE ET LA NATION.

Dans ces conditions, pour le premier tour de l'élection présidentielle, la candidature de Jacques Duclos doit recueillir le soutien actif :

— de tous ceux qui condamnent la politique de la haute bourgeoisie qu'elle se présente sous le visage Pompidou ou sous le visage Poher ;

— de tous ceux qui aspirent à un changement réel, démocratique ;

— de tous ceux qui veulent surmonter tous les obstacles dressés sur le chemin de l'unité.

Le second tour de l'élection présidentielle perdrait tout son sens s'il laissait en présence deux candidats d'une même politique réactionnaire si proches l'un de l'autre que Giscard d'Estaing pense qu'ils devraient d'avance signer un accord de désistement réciproque.

En tout état de cause, seules les voix qui, par millions, affirmeront sur son nom l'exigence du changement réel et de l'union, pèseront de tout le poids nécessaire pour faire céder les résistances qui ont retardé jusqu'ici la défaite du grand capital et l'avènement de la démocratie.

Notre revue, l'ECOLE ET LA NATION, éditée par le Comité Central du Parti Communiste Français, mène en permanence, dans ses numéros mensuels, le combat pour une école démocratique. Elle a pris toute sa place dans la grande bataille actuelle en vous adressant déjà deux éditions spéciales. Aujourd'hui, nous soumettons à votre réflexion deux textes dont la signification ne saurait vous échapper. L'un de notre camarade Waldeck Rochet, secrétaire général du Parti, rappelle nos propositions pour une démocratie avancée. L'autre est la copie intégrale de la réponse faite par Jacques Duclos au Comité National d'Action Laïque.

Tous ensemble, le 1er juin, nous contribuerons à faire avancer d'un pas de plus nos espérances communes.

Pour une démocratie avancée, transition vers le socialisme

par Waldeck Rochet

La démocratie dont il s'agit sera un régime nouveau, qui n'a jamais existé dans notre pays. Les mesures économiques et politiques de grande portée qu'elle devra prendre contribueront à renforcer le pouvoir de décision de la masse des citoyens et à réduire celui des puissances d'argent. D'où la possibilité d'une politique sociale et culturelle de progrès.

Le régime politique de notre pays sera modifié. Le peuple doit exercer sa souveraineté en se gouvernant lui-même par ses représentants. Il faut abroger les dispositions constitutionnelles qui établissent le pouvoir personnel. L'Assemblée nationale, élue au suffrage universel et à la représentation proportionnelle, doit avoir le pouvoir réel de faire les lois et de contrôler le gouvernement. Plus d'un législatif sans pouvoirs et d'un exécutif qui légifère sur tout !

Une stabilité gouvernementale saine ne peut résulter que d'une politique conforme aux vœux et aux besoins de la population et définie par un contrat passé entre partis démocratiques.

Toutes les libertés démocratiques devront être garanties et développées : élection par le peuple de toutes les assemblées délibérantes, libre activité des partis et des syndicats, information, laïcité de l'Etat et de l'école, possibilités d'expression et d'organisation des travailleurs dans les entreprises, des enseignants et étudiants dans les universités, participation réelle des masses à la direction et à l'orientation de la vie économique du pays.

Pour qu'une telle démocratie s'instaure et se consolide, pour qu'elle applique une politique hardie, il est nécessaire de réduire sérieusement l'emprise des monopoles sur l'économie nationale et de rendre à la nation les richesses et les moyens de production essentiels qui lui reviennent.

POM - POHER : les deux variantes d'une même politique

La tâche centrale d'une démocratie avancée sera donc, dans l'ordre économique, de nationaliser progressivement les banques d'affaires et les branches d'industrie monopolisées (sidérurgie, chimie, pétrole, électronique, automobile, aéronautique et transport aérien).

Outre qu'elle atteindra les monopoles dans les citadelles de leur puissance, la nationalisation aura une efficacité économique puisqu'elle permettra de réaliser démocratiquement des concentrations industrielles rationnelles. Elle sera conçue pour stimuler au maximum l'innovation et le progrès technique ; même aujourd'hui, dans les conditions où le grand capital met en coupe réglée le secteur public et nationalisé, des entreprises comme la SNCF, EDF-GDF ou l'Aéronautique nationale sont à la pointe. Travailleurs manuels et intellectuels trouveront dans les grandes unités nationalisées de demain les conditions les plus favorables à leur coopération.

La nationalisation n'a rien à voir, selon nous, avec la sclérose bureaucratique que laissent prévoir les pythonisses du capitalisme. Nous ne séparons pas l'idée de nationalisation de celle d'une *gestion démocratique* des entreprises nationales anciennes et nouvelles : elles devront être gérées avec la participation active et sous le contrôle des représentants des travailleurs.

C'est là une condition pour que les sociétés nationales soient orientées vers le développement rationnel des forces productives, en fonction des besoins de notre peuple, et non plus comme aujourd'hui de façon à assurer des profits aux trusts privés. Elle sera favorisée par son insertion dans un Etat où les travailleurs commenceront à jouer le rôle décisif.

L'existence d'un vaste secteur nationalisé, englobant les sources d'énergie, les transports, les secteurs clés et le crédit, permettra d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de développement économique et social. Elle rendra possible l'établissement de liens féconds entre la grande production industrielle et les divers secteurs où s'effectuent la recherche et la transmission du savoir.

Une réforme démocratique de la fiscalité devra relever les charges des sociétés capitalistes et des privilégiés de la fortune et alléger les impôts directs et indirects supportés par les salariés et les petits producteurs.

Cet ensemble de mesures économiques, complété par la réduction maximale des dépenses improductives, fournirait à l'Etat démocratique les moyens indispensables pour financer la satisfaction progressive des revendications et l'exécution par étapes des réformes essentielles, telles qu'une refonte de l'Education nationale, un plan de développement de la santé, un effort sans précédent en faveur de la création littéraire et artistique et de la diffusion de la culture.

Cette politique démocratique à l'intérieur du pays s'accompagnera d'une politique démocratique et pacifique à l'extérieur. Les communistes, on le sait, ne séparent, en effet, jamais le service des intérêts des travailleurs de leur pays et leur devoir internationaliste.

L'expansion continue de la démocratie politique et économique que nous proposons renforcera les positions de la classe ouvrière, consolidera son alliance avec les intellectuels et d'autres couches, affaiblira le grand capital. Ainsi les meilleures conditions seront créées pour que la majorité de notre peuple entreprenne résolument la lutte pour le passage au socialisme. Nous concevons la démocratie avancée comme une transition vers le socialisme. En ce qui concerne ce passage au socialisme, nos congrès ont adopté des thèses nouvelles qui s'appuient sur les lois universelles de la révolution socialiste et qui tiennent compte des conditions concrètes de la France à notre époque.

LA RÉPONSE DE JACQUES DUCLOS AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION LAIQUE

Paris, le 21 mai 1969

Monsieur le Secrétaire Général
du C.N.A.L.
94, rue de l'Université
75-PARIS-7e

Monsieur le Secrétaire général et cher ami,

Je vous remercie de votre lettre du 16 mai, où vous faites état de l'importance primordiale de l'Education nationale et où vous demandez au futur président de la République qu'il s'engage à respecter la laïcité de l'Etat et de l'école.

Les communistes considèrent, en effet, que l'Education nationale est une question majeure, dont dépend, pour une part, l'avenir de la France.

Comme vous le savez, notre parti a toujours participé aux combats en faveur de l'enseignement public et de la laïcité. Dès 1958 il a lutté contre le pouvoir gaulliste, et particulièrement contre sa politique scolaire et universitaire. Dans la présente campagne présidentielle nous combattons résolument la candidature de l'ancien Premier ministre Georges Pompidou, qui dirigea pendant six ans la mise en œuvre de cette politique antilaïque et opposée aux intérêts de la démocratie et du progrès.

En 1946-1947, notre parti prit une part active à l'élaboration d'un projet de réforme audacieux, mis au point par une commission de démocrates que présidèrent nos camarades Paul Langevin et Henri Wallon.

En février 1967, après une large consultation des spécialistes et de représentants d'organisations laïques, notre parti a publié un projet d'ensemble détaillé pour une refonte démocratique et moderne de l'Education nationale.

Notre soutien aux forces laïques, notre participation la plus active à leurs luttes sont des constantes de notre politique.

Dès la fin de 1947, après l'éviction des ministres communistes du gouvernement, une campagne fut développée, dans notre pays, en faveur des écoles confessionnelles. Les gouvernements dits de « troisième force » qui se succédèrent dans cette période laissèrent se développer cette campagne et accordèrent à ses instigateurs des satisfactions exorbitantes.

C'est ainsi qu'en 1948 les décrets Poinsot-Chapuis prévoyaient une aide aux Unions départementales d'Associations familiales au profit des élèves des écoles confessionnelles.

Le 28 décembre de la même année, une circulaire du ministère Queuille accordait aux étudiants des Facultés catholiques des privilèges sans précédent, qui étaient refusés aux étudiants de l'enseignement supérieur public.

Le 18 juillet 1948, les Etats généraux de la France laïque, auxquels participaient vingt-trois organisations démocratiques, auraient permis de donner un élan à la lutte pour la laïcité si la discorde des forces laïques, et en premier lieu la division entre socialistes et communistes, n'avait été dominante pendant toutes ces années.

En 1951, la loi électorale dite des « apparentements » ayant amené à l'Assemblée nationale un bloc réactionnaire (MRP, RPF, Indépendants) les lois antilaïques Marie et Barangé purent être votées au mépris du principe républicain « A l'école publique fonds publics. A l'école privée fonds privés ». Tous ceux qui ont assisté dans cette période aux séances du Parlement ont eu le sentiment qu'un esprit de vengeance antilaïque déferlait sur certaines travées.

A plusieurs reprises, dans les années suivantes, les députés communistes demandèrent l'abrogation des lois Marie et Barangé. Dans chaque scrutin cette proposition fut repoussée par des majorités où se mêlaient gaullistes, indépendants, MRP et radicaux comme MM. Queuille, Edgar Faure, Billières ou Mendès-France (cf. J.O. du 16 décembre 1952 et du 14 décembre 1953).

En 1955, quand le CNAL publia un programme minimum, le Parti communiste français lui apporta son soutien. Malheureusement telle ne fut pas l'attitude d'autres forces profondément engagées dans les alliances de type « centriste ». C'est ainsi que Pierre Mendès-France déclarait, le 6 novembre 1955, à l'issue d'un congrès du parti radical, qu'il ne reprenait pas l'ensemble du programme du CNAL et ne demandait pas explicitement l'abrogation de la loi Barangé. Un prélat du Vatican déclarait à son sujet à la **Tribune de Lausanne** : « Nous le soutiendrons de nos vœux et de nos prières ».

En 1956, les représentants du « Front Républicain », qui s'étendait des socialistes à J. Chaban-Delmas, refusèrent au gouvernement qu'ils dirigeaient de prendre une initiative conforme aux engagements demandés par le CNAL. Au contraire, le ministère Guy Mollet engagea une négociation secrète avec le haut clergé par l'intermédiaire de

Mgr Villot, pour parvenir finalement à un projet qui faisait en pratique le lit de la loi gaulliste de 1959.

Tels furent les méfaits de la politique de « troisième force ». Tels ils seraient encore si cette politique était renouvelée sous une forme ou une autre. Aucun laïc ne peut évidemment approuver la reconduction par M. Pompidou de la politique marquée par la loi Debré et les « réformes » Fouchet et Peyrefitte. Il ne saurait non plus soutenir une entreprise de retour à une « troisième force », disqualifiée par le passé. Aussi le Parti communiste français est-il résolument favorable à un changement complet de politique que peut seule réaliser l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Comme vous l'indiquez dans votre lettre, le pays a manifesté, le 27 avril, sa volonté de changement.

Pour prolonger la victoire du « non », il fallait évidemment que les partis politiques de gauche et les grandes organisations syndicales placent au-dessus de toute autre considération la nécessité d'élaborer un programme commun et de proposer ensemble, sur cette base, un candidat unique, ce qui aurait permis de rassembler une majorité dans le pays.

Malheureusement, tous les efforts tenaces de notre parti pour parvenir à une telle entente se sont heurtés au refus du Parti socialiste de discuter d'un programme commun. A notre vif regret, le congrès d'Alfortville a maintenu ce refus et désigné unilatéralement son propre candidat, Gaston Defferre.

Dès lors, le Parti communiste français ne pouvait que désigner son propre candidat. Du fait de nos constants efforts unitaires et par suite de la situation créée par le parti socialiste, ce candidat est, d'évidence, le candidat d'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques.

Je m'autorise de l'intérêt que vous portez aux questions de l'éducation et des rapports de coopération qui se sont créés entre le CNAL et notre parti pour réaffirmer solennellement que le candidat communiste que j'ai l'honneur d'être soutient sans réserves le programme déjà approuvé par notre Comité Central lors du Colloque du CNAL, en décembre 1967.

Dès le 29 avril 1969, la revue **L'Ecole et la Nation** a republié ce programme en soulignant qu'il peut constituer la base d'un accord des partis de gauche et des syndicats pour la partie scolaire et universitaire d'un programme commun de gouvernement.

Nos principes fondamentaux, notre lutte constante et nos propositions pour une démocratie avancée et pour le socialisme sont les garants irrécusables de notre engagement non seulement de respecter, mais de rétablir la laïcité de l'Etat et de l'enseignement. L'institution, sur tout le territoire, d'une seule université publique gérée démocratiquement par les représentants de l'Etat, des enseignants et des étudiants et élèves est une solution nouvelle adaptée à notre temps. Elle ne lèsera pas les libertés de conscience, de culte et d'expression qu'une démocratie devra garantir.

Faut-il ajouter qu'un tel engagement implique pour nous la volonté de tout mettre en œuvre, dans les domaines économique, politique, social et culturel, pour en assurer l'application effective ?

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général et cher ami, l'expression de mes sentiments démocratiques.

Jacques DUCLOS.

Abonnez-vous à « l'École et la Nation »

- Le numéro : 3,50 F.
- 1 an : 30 F (15 F pour normaliens, étudiants et retraités).

19, rue St-Georges, Paris-9e - C.C.P. 21.589.64.

S.G.P. - Paris.